

Inscriptions hâtives ou inscriptions anticipées ?

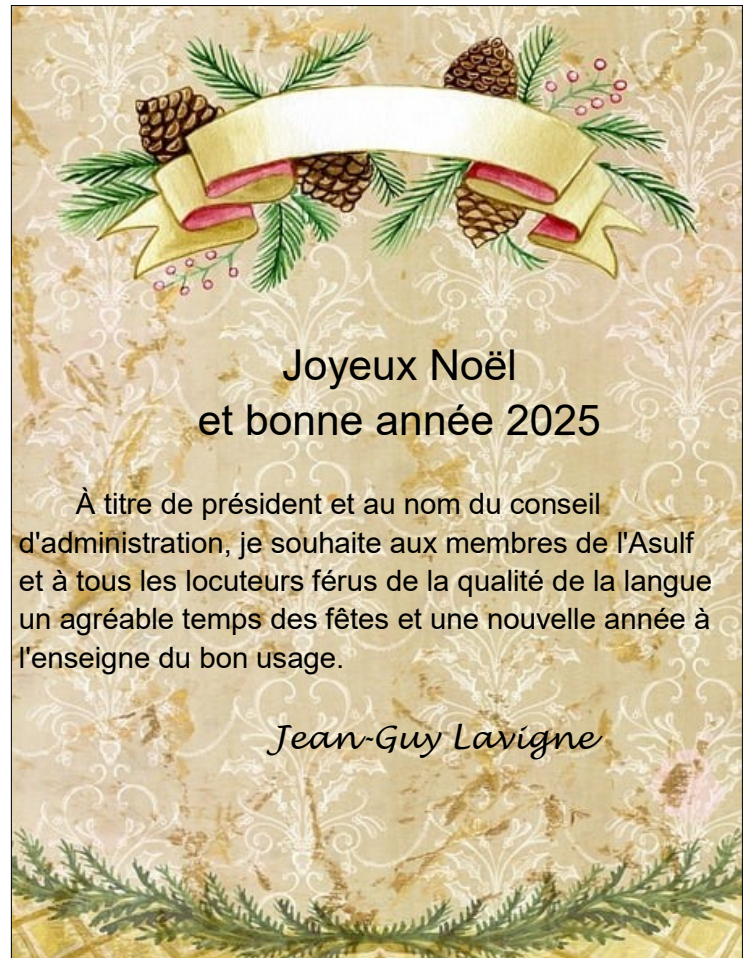


À la suite de démarches d'un membre de l'Asulf, la Fédération des milieux documentaires a remplacé l'expression « inscriptions anticipées » par « inscriptions hâtives » au Congrès des professionnels de l'information (CPI) de novembre 2024. Les inscriptions ne faisaient pas l'objet du paiement prévu à une date donnée, mais d'un paiement hâtif plutôt que d'un paiement de dernière minute ou tardif. Si les frais d'inscription étaient exigés à un moment précis, un congressiste pourrait

anticiper le versement, le faire avant ce moment. Reste à espérer que le souci de la qualité de la langue se perpétuera au cours des années à venir.

Des baguels ! Pourquoi pas ?

Manger des baguels ou des bagels : beau dilemme. Ces petits pains en forme d'anneau sont-ils meilleurs présentés sous la graphie « bagel » ? Plutôt que « baguel » ? La question n'est pas sérieuse. Mais la graphie respectant la prononciation française devrait s'imposer avec le temps. Le *Grand vadémécum de l'orthographe moderne* propose « baguel » et on y lit : « L'Office québécois de la langue française (2009) recommande « gu », plus conforme à la prononciation. » Les « baguellers » n'osent pas encore produire des baguels.



Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'Asulf aura lieu le 18 mars 2025, soit durant la Semaine de la francophonie, sur le réseau Zoom, de façon à permettre à tous ses membres d'y participer. Les détails seront diffusés au cours des semaines précédentes.

♦ Les usuels des asulfiers	2	♦ Les détournements ... selon Claude Gagnière	3
♦ Une appellation franglaise : « Collège » des médecins	2	♦ Apport de la représentation nationale	4
♦ Erratum et Précision	2	♦ Danielle Langelier gagne le Dictionnaire historique de la langue ...	4
♦ Remarqueur et animatrice	3	♦ Remerciements de madame Langelier	4
♦ Lionel Meney, conférencier à l'Asulf	3	♦ Remise d'un certificat d'honneur	4
♦ « Informel » ? Le mot préoccupe nos membres	3		



Le secrétaire général
Gaston Bernier

ÉDITORIAL : Les usuels des asulfiens

Les membres de l'Asulf sont des sarcleurs. Ils cherchent à identifier les formes fautives, les impropriétés, les anglicismes inutiles rencontrés dans la langue publique, c'est-à-dire dans la presse écrite, dans les médias électroniques, dans les messages publicitaires.

Ces membres sont rarement des spécialistes, des grammairiens ou des scientifiques. Ils sont avant tout profanes, militants ou engagés. On pourrait juger et affirmer qu'ils montent aux barricades pour des virgules ou d'autres peccadilles. Ils en arrivent souvent eux-mêmes à un tel constat.

En dépit du prosaïsme, de la passion et du volontarisme des sarcleurs, en dépit aussi des nombreux dérapages observés, à dénoncer et à faire corriger des réactions, nombre de témoignages d'appréciation sont adressés aux remarqueurs, aux interventionnistes ou à l'Association elle-même.

L'engagement souvent permanent, sans doute un peu routinier et parfois même quérulent au premier regard, s'appuie sur les connaissances et les observations des scientifiques que tous cherchent à respecter et à suivre le mieux possible. Ce sont d'abord les éditeurs des dictionnaires d'usage, mais surtout des banques de données, des usuels et des recueils à caractère correctif et peut-être normatif.

Il faudrait identifier quelques classiques incontournables. La solution la plus facile serait d'orienter les regards et les recherches vers le site de l'Asulf et sa section Boîte à outils. On y trouvera plus de 30 titres d'ouvrages de base utiles à ceux qui veulent étayer leurs recommandations de correction et d'amélioration. Faut-il aligner un titre ou deux ? D'accord ! D'abord, le *Multidictionnaire* (québécois), *Dire, ne pas dire* (Académie française) et les banques de données. Sans oublier d'ouvrir la Boîte à outils mise à disposition des membres et des internautes.

Une appellation franglaise : « Collège » des médecins

« Les dictionnaires français ne reconnaissent que trois emplois au mot collège : établissement d'enseignement ; corps de personnes revêtues de la même dignité, des mêmes fonctions, souvent sacrées (par exemple, le Collège des cardinaux) ; et collège électoral. De son côté, l'anglais accorde au mot *college* une plage sémantique plus vaste, qui rend compte de l'existence du Royal College of Physicians and Surgeons of Canada, de l'American College of Physicians et autres *colleges* de médecins anglophones. En français, l'association à laquelle sont légalement tenus d'appartenir les médecins s'appelle un ordre et non un collège. Aussi peut-on déplorer que la Corporation professionnelle des médecins du Québec soit devenue en 1994 le Collège des médecins du Québec plutôt que l'Ordre des médecins du Québec. » (*Dictionnaire des difficultés du français médical* / Serge Quérin. Nouv. éd. revue et augm. [Montréal] : Edisem ; Maloine, 2006).



Erratum : Prière de lire, dans l'éditorial de juin dernier (n° 97), « La loi harnachait... » et « La loi comportait... » à la place de La Charte, au début des 6^e et 7^e paragraphes.

Précision : *L'Expression juste* de septembre reproduit en page 4 une citation tirée du volume *La story de la langue française* sans en donner le nom de l'auteur : Jean Pruvost. Chose faite... dans l'édition numérique.

Remarqueur et animatrice

Fin août, Yvon Delisle, un de nos prolifiques remarqueurs, a reçu un témoignage d'appréciation qu'on se plaît toujours à recevoir. Il venait de madame Andrée-Anne Saint-Arnaud, journaliste spécialisée en économie qui travaille à l'émission *Zone économie* de Radio-Canada.

Le voici : « Vos rappels ne sont peut-être pas reçus de la même manière par tous, mais ils sont néanmoins un énorme atout dans notre travail. Je me considère comme privilégiée d'avoir accès à vos conseils. Je me réjouis d'avoir des téléspectateurs qui ont encore des attentes élevées en matière de l'usage de la langue française à Radio-Canada.

La télévision en direct est parfois un terrain glissant et je ne peux pas vous promettre un français parfait. En revanche, j'espère vivement que vous continuerez à m'envoyer vos conseils bienveillants. »

Lionel Meney, conférencier à l'Asulf

Le professeur Lionel Meney observe la pénétration de l'anglais dans le corpus du français et le déclassement de ce dernier en matière de statut. Aussi souhaite-t-il que les locuteurs français et québécois prennent conscience de la situation, qu'on dresse un état fidèle de la langue, qu'on établisse des politiques de promotion et de défense, et qu'on prévoie des crédits à la mesure des défis. Tel est le message fait aux membres de l'Asulf à l'occasion d'une conférence prononcée au siège de l'Association et diffusée sur le réseau Zoom le 22 octobre dernier à la suite de la publication de son plus récent livre : *Le Naufrage du français, le triomphe de l'anglais*.



« Informel » ? Le mot préoccupe nos membres

Jacques Sormany pose la question à la cantonade : « Que pensez-vous de l'adjectif informel ? » et il précise : « Je le considère [...] comme un anglicisme. Le problème, c'est de le remplacer par un mot plus correct ! Mes consultations ne m'ont donné que des expressions négatives : non officiel, non structuré... [...] Plusieurs adjectifs (*marginal, naturel, spontané*...) pourraient le remplacer dans certains exemples particuliers, mais existe-t-il un adjectif plus correct... ? »

Paul Rivard, également membre de l'Asulf, lui répond : « Non, tu n'es pas sévère, en disant que le terme informel est un anglicisme. Tu n'es pas le seul à le dire. [...] Il me semble que l'adjectif "décontracté" pourrait convenir dans la plupart des cas. "Familier" et "officieux" pourraient aussi être mis à contribution. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'emploi d'un emprunt à une langue étrangère a toujours l'avantage qu'on peut lui donner tous les sens qu'on veut [...]. Somme toute, il vaudrait mieux trouver le terme convenant à chaque circonstance évoquée, par exemple : "non protocolaire" et "sans cérémonie". »

Les détournements... selon Claude Gagnière

« ... au délit de détournement d'expression il n'est pas de sanction prévue. Sur l'autoroute, un contresens ne pardonne guère, alors qu'en matière littéraire, il est assuré de l'impunité. Si [...] nul n'est censé ignorer la loi, combien sont-ils, en matière de langage, à prétendre connaître le sens des termes qu'ils emploient ? » (*Le Grand bêtisier des mots* ; Le Point, 2239 ; 1996, p. 188).

Conseil d'administration		Diffusion : distribution électronique illimitée; tirage de l'imprimé selon les besoins	Équipe de rédaction, numéro 99, décembre 2024	
Président	Jean-Guy Lavigne	Périodicité : quatre fois l'an	Rédaction :	Gaston Bernier
Vice-président	André Breton	Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125 Québec G2J 1N3 Tél.: 581 777-9588 asulf@globetrotter.net www.asulf.org		Paul Rivard
Trésorier	Robert MacKay			Jacques Sormany
Secrétaire	Warou Igor Anate		Photographie :	Berchmans Rauzon
Administrateur	Henri Rallon		Révision :	Yvon Delisle
Administratrices	Diane Lambert-Tesolin Louise-Laurence Larivière Maryse Saint-Pierre Sophie Tremblay		Graphisme et mise en page :	Marielle Carpentier
Secrétaire général Gaston Bernier		L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à <i>L'Expression juste</i> . L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.	Dépôt légal :	Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada
Fondateur et président honoraire Robert Auclair		<i>L'Expression juste</i> accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).	ISSN 1209-434X	

Apport de la représentation nationale



Les dons des députés de l'Assemblée nationale sont bienvenus. Jusqu'ici, cette année, ils s'élèvent à 13 000 \$. Quinze élues ou élus (Mario Asselin, Pascal Bérubé, Madwa-Nika Cadet, Pascale Déry, Étienne Grandmont, Simon Jolin-Barrette, Andrée Laforest, Sonia Lebel, François Legault, André-Albert Morin, Jean-François Roberge, Jean-François Simard, Valérie Schmaltz, Marie-Louise Tardif et Sol Zanetti) ont appuyé les efforts de l'Association. Notre président tient à remercier chacun d'eux pour leur engagement en ce qui concerne la qualité de la langue.



Jean-Guy Lavigne, Danielle Langelier et son conjoint Gilles Renaud
Source : Berchmans Rauzon

Danielle Langelier gagne le Dictionnaire historique de la langue...

Le tirage au sort fait le 7 septembre, lors de la réunion du bureau de l'Association, a favorisé Mme Danielle Langelier, traductrice et membre de l'Asulf depuis 1992. Les deux impressionnants volumes lui ont été remis par notre président, le 7 octobre. Nos félicitations à la gagnante et remerciements au donateur du dictionnaire.

Remerciements de madame Langelier

L'annonce de la nouvelle [...] m'a rempli le cœur d'une immense joie... Je remercie sincèrement monsieur André Cloutier, le généreux donateur qui a offert ce magnifique ouvrage à l'Asulf...

Je suis particulièrement ravie de recevoir ce dictionnaire, car l'histoire et l'étymologie de la langue française m'intéressent depuis toujours. [...]

Je parcourrai avec un plaisir sans cesse renouvelé le superbe Dictionnaire historique de la langue française...

Remise d'un certificat d'honneur



M. Jean-Guy Lavigne remet le certificat à Mme Cajolet-Laganière.

Source : Berchmans Rauzon

« Encore une fois, je vous remercie très sincèrement pour cet honneur. » C'est par ces mots que madame Hélène Cajolet-Laganière a accueilli la petite délégation de l'Asulf venue lui présenter le certificat d'honneur que lui a décerné le conseil d'administration.

Mme Cajolet-Laganière a fait époque en publiant, du temps où elle oeuvrait à l'OQLF, *Le français au bureau*, devenu au fil des ans, le guide par excellence en matière de qualité du français administratif dans les organismes et entreprises du Québec. Déjà au tournant du millénaire, il s'était vendu à plus d'un demi-million d'exemplaires. De 1990 à 2016, elle a été professeure à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Elle a été directrice du groupe de recherche FRANQUS (Français québécois usage standard). À ce titre, elle a dirigé, de 2000 à 2013, l'équipe de recherche multiuniversitaire et multidisciplinaire qui a élaboré le dictionnaire Usito.